Qu'est-ce que les élèves apprennent ?

- ils apprennent à créer, à trouver des solutions à un problème plastique, à donner du sens à leur travail
- ils mettent en œuvre un projet artistique en organisant leur temps et leur matériel, en choisissant les moyens techniques adéquats, en identifiant les étapes et les éventuelles difficultés pouvant survenir.
- grâce aux connaissances acquises, ils sont capables de décrire et d'interpréter une œuvre ou même d'analyser la pratique artistique d'un artiste,
- ils apprennent à exposer et à présenter leurs productions au public



Les deux composantes : la pratique plastique et la culture artistique

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de productions des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design



Consultez le site Arts Plastiques





Option Arts Plastiques





Lycée Claude Monet 267 Rue Félix Faure, 76620 Le Havre Tél: 02 35 54 61 81 www.lyceeclaudemonetih.fr





Au lycée, les enseignements artistiques ne sont plus obligatoires. Les élèves intéressés par la création choisissent donc de donner une coloration artistique à leur année de seconde en suivant l'option arts plastiques.

Tous les élèves de seconde ont la possibilité de suivre cette option dès qu'ils le formulent lors de leur inscription au lycée.

3 heures par semaine sont consacrées à cet enseignement.



La première heure de cours est consacrée à la culture artistique à travers l'analyse d'œuvres, découverte d'artistes et de mouvements artistiques. Les deux heures suivantes sont consacrées à la pratique plastique : l'élève travaille en deux et trois dimensions, en variant les techniques. photographie, infographie et vidéo comprises, en diversifiant support, format, mode de présentation, par des réalisations individuelles ou en groupe.

L'enseignement en seconde s'inscrit dans la continuité de celui du collège. Il poursuit le développement des compétences et des savoirs travaillés au cycle 4 et en introduit de nouveaux.



Les élèves ont également la possibilité de participer à des sorties culturelles et au voyage annuel de la section artistique (histoire des arts & arts plastiques)



L'option de seconde est un tremplin pour les élèves qui souhaitent poursuivre la spécialité en classe de première.

